

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 10 mars 2026 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20260310-DM11-2026-03-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2026

Date de la convocation : 06/03/2026

Date d'affichage : 06/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	17	20

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 06/03/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M PADET René - Mme VERPY Evelyne -

M. ROMAGNY Maxime - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - M LAMURE Christophe - Mme DURON Josette - Mme CHABANNE Christelle - Mme FERRE Odile - M YENIL Etienne - Mme PEILLON Jacqueline - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme Evelyne VERPY- Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M. NAULIN Jean-Yves - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M. CELEN Devris-

Excusés : Mme DURON Sabrina - Mme PERRIN Cécile

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CARTON Marie Claude

Objet : Demande de dérogation à l'obligation de repos dominical

En vertu de l'article L3132-26 du Code du Travail, le Maire, après avis du conseil municipal, peut accorder une dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détails, dans la limite de 5 dimanches par an.

M. le Maire propose d'autoriser l'ouverture des commerces le dimanche 13 décembre, le dimanche 20 décembre et le dimanche 27 décembre 2026, dans les conditions exigées par le code du travail.

M. le Maire propose d'accorder cette dérogation à l'ensemble des commerces de la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne :

Un avis favorable à une dérogation à la fermeture dominicale des commerces sur Balbigny le dimanche 13 décembre, le dimanche 20 décembre et le dimanche 27 décembre 2026, dans le respect du code du travail.

Mme CARTON Marie Claude
 Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
 Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
 A Balbigny, le 10/03/2026





